

AKTUELL

POLICE

Phase test

Luc Caregari

La réforme de la police chemine en titubant un peu tout de même. Pourtant, les avancées de cette semaine pourraient signifier une progression dans le bon sens.

Enfin du mouvement dans la réforme de la police, un dossier particulièrement visqueux mais aussi important et urgent. Les habitués des assemblées générales annuelles du plus grand syndicat policier du pays - le SNPGL - le savent depuis des années : une réforme de fond était plus que nécessaire, tant l'atmosphère dans les forces de l'ordre était empoisonnée sur certains dossiers. Après des années d'immobilisme sous le CSV et surtout sous le mandat du ministre de l'Intérieur Jean-Marie Halsdorf, la nouvelle coalition a tenté de mener à bien les projets de changement promis.

L'audit annoncé dans le programme gouvernemental a finalement été réalisé. Tout en faisant couler beaucoup d'encre, vu qu'il n'était pas entièrement accessible au public, celui-ci a livré au ministre Étienne Schneider les arguments pour mener à bien ses idées. Des idées qui sont mal passées dans l'opposition et dans la population.

Stratagème utile

Tout d'abord, celle préconisant une fusion des commissariats de proximité. En effet, difficile de fermer des commissariats, surtout par les temps qui courent - même si un tel geste améliorerait l'efficacité des forces de l'ordre. C'est aussi la conséquence d'une politique qui mise surtout sur le sentiment de sécurité, l'argument passe-partout pour défendre, par exemple, l'extension de la vidéosurveillance, rarement efficace. À force de miser sur des mesures symboliques, on ne devrait pas s'étonner de la grogne populaire quand le sentiment d'insécurité l'emporte sur les arguments rationnels et froids tout droit sortis d'un audit.

C'est aussi ce qu'a - semble-t-il - compris le ministre de la Force publique en annonçant mardi, à l'issue

d'une réunion avec la direction de la police grand-ducale et les syndicats, qu'une première phase test aura lieu, afin de calmer les édiles communaux tout aussi inquiets pour la sécurité de leurs communes que pour les élections communales l'an prochain. Car quel bourgmestre aimerait se voir reprocher de n'avoir rien fait pour la sécurité ?

En ce sens, l'idée de la phase test de deux ans est aussi un utile stratagème pour contourner cet obstacle politique, tout en poursuivant en arrière-plan la mise en place de la réforme réduisant les commissariats de proximité.

Par contre, en ce qui concerne un autre volet issu de l'audit qui prévoit de « rattacher les Srec au SPJ » (donc les services de recherche et d'enquête criminelle au service de la police judiciaire), un accord est trouvé.

À moyen terme, cela signifiera la disparition des Srec, dont les tâches seront confiées à un « comité d'accompagnement » faisant le relais entre le parquet et la police.

Finalement, en ce qui concerne les carrières, certaines revendications syndicales semblent aussi avoir été entendues - surtout pour la fonction de rédacteur et pour les détenteurs d'un diplôme de bachelors.

On ignore si ce sont les récentes divisions au sein des syndicats de police - l'assemblée générale du SNPGL a confirmé l'exclusion de six de ses membres, qui officient désormais sous le sigle Aspol - qui ont donné à Étienne Schneider la marge de manœuvre nécessaire ou si, simplement, il semble avoir compris qu'il ne pouvait pas agir en politique comme en entreprise. Toujours est-il qu'un dossier brûlant est devenu un peu moins chaud cette semaine. D'ailleurs, jeudi après-midi (après la mise sous presse de notre journal), la commission parlementaire de la force publique déterminera si elle donne une suite à la demande du groupe CSV d'un débat d'orientation sur la réforme. C'est dire...



SHORT NEWS

« PlaceToB », ça continue

(lm) - Lors de la conférence climatique COP21 de Paris, le Media Center alternatif « PlaceToB » avait accueilli des journalistes, créateur-trice-s et militant-e-s du monde entier. L'endroit, un peu magique, avait notamment servi de base arrière à l'auteur de ces lignes, et un long article lui avait été consacré dans le numéro 1352. Après s'être réunis récemment à Paris pour faire le bilan, les initiateur-trice-s du projet ont fait savoir que celui-ci allait continuer sous diverses formes. Ainsi, un réseau « Narrators for a Change » permettra à ceux et celles qui cherchent comment communiquer sur le changement climatique d'échanger leurs idées et projets. L'idée est aussi de mettre en contact des chercheur-se-s avec des journalistes et des artistes qui pourront transmettre le savoir disponible. Plus concrètement, des plateaux télé et des ateliers animés par PlaceToB auront lieu à Paris et à Bordeaux. Enfin, surprise, l'équipe mettra en place le Media Center officiel du Forum social mondial de Montréal en août. Et, bien sûr, des membres de l'équipe seront présents lors de la conférence COP22 à Marrakech. Sans que soit prévue pour autant - petite déception - la mise en place d'un centre alternatif comparable à ce qu'il y avait eu à Paris. Sur www.placetob.org, on peut suivre le développement ultérieur d'un projet qui a sans doute un bel avenir devant lui.

La logique et le Luxembourg contre Hinkley Point

(lm) - Autour du projet anglo-français d'une centrale nucléaire de 3e génération à Hinkley Point, les difficultés s'accroissent. Mercredi dernier, le directeur d'EDF au Royaume-Uni a refusé de donner aux parlementaires anglais la date de lancement du projet. Ceux-ci s'intéressent de près à une installation envers laquelle Londres s'est engagé à garantir un prix de rachat au kilowattheure largement supérieur au prix de marché actuel. Pourtant ce deal en or ne change rien aux difficultés financières dans lesquelles EDF se débat depuis des années. La perspective d'investir plus de 20 milliards d'euros dans un projet malgré tout risqué comme Hinkley Point avait d'ailleurs amené son directeur financier à démissionner le mois dernier. Entre-temps, Paris a affirmé être prêt à recapitaliser l'entreprise, dont l'État détient déjà 84 pour cent. Une initiative qui étaye un des arguments massue des ennemis de l'énergie nucléaire : celle-ci n'est pas viable économiquement. Quant aux subventions britanniques au projet Hinkley Point, autorisées par la Commission européenne (woxx 1288), elles font l'objet d'un recours en annulation devant la justice européenne parce qu'elles seraient contraires au droit de la concurrence. Recours lancé par l'Autriche, à laquelle s'est récemment joint... le Luxembourg.

Institut d'histoire du temps présent : un pas de plus

(lc) - Fondé en 2002, le Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE) est un établissement public en fin de vie. Si la Chambre des députés suit l'avis de la commission parlementaire de l'enseignement supérieur, de la recherche, des médias, de la communication et de l'espace à son sujet, le projet de loi abrogeant le CVCE devrait devenir texte de loi le 1er juillet de cette année, enlevant encore un obstacle pour la création de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP). Le savoir-faire généré en 14 ans d'existence sur la transmission numérique du savoir en combinaison avec une focalisation sur l'histoire européenne sera sûrement un grand plus pour le futur institut. Et même l'université - à laquelle l'IHTP sera intégré - en profitera sans doute. D'autant plus que, en se basant sur le numérique, les sciences humaines auront sûrement l'air un peu moins ringardes aux yeux d'une université totalement investie dans les technologies d'avenir et les connexions avec le monde des entreprises. Reste à savoir si tous les employés privés du CVCE suivront leur ancien établissement sur le site de Belval.